

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique**
Comité de statistique**Cinquième session**

Bangkok, 14-16 décembre 2016

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire*

**Concrétiser la vision au moyen des initiatives régionales
existantes: statistiques économiques****Progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme
régional pour l'amélioration des statistiques économiques
en Asie et dans le Pacifique****Note du secrétariat*****Résumé*

À sa quatrième session, le Comité a réaffirmé son ferme engagement à l'égard de la mise en œuvre du Programme régional pour l'amélioration des statistiques économiques en Asie et dans le Pacifique et de son ensemble de statistiques économiques de base. La pertinence du Programme régional a été ainsi réaffirmée peu après l'adoption par l'Assemblée générale de la résolution 70/1, intitulée « Transformer notre monde: le Programme de développement durable à l'horizon 2030 », dans laquelle est soulignée l'importance continue du Programme régional pour la réalisation des objectifs de développement durable.

Le Programme régional est une initiative établie de longue date par la communauté statistique de l'Asie et du Pacifique, envers lequel le Comité de statistique s'est fermement engagé et auquel il accorde depuis toujours la priorité. La deuxième phase du Programme régional, qui est en cours, est axée sur l'accélération de la mise en œuvre aux niveaux national et régional, conformément au Plan d'application du Programme régional pour l'amélioration des statistiques économiques en Asie et dans le Pacifique.

Au cours de la deuxième phase du Programme régional, le soutien des donateurs s'est considérablement accru, la toute première Semaine Asie-Pacifique des statistiques économiques a été organisée et le Groupe directeur chargé du Programme régional pour l'amélioration des statistiques économiques en Asie et dans le Pacifique a modifié sa structure de direction et son mode de fonctionnement afin que ses compétences techniques contribuent plus directement à faire progresser les statistiques économiques dans la région.

La présente note, établie par le secrétariat en consultation avec le Groupe directeur, constitue le deuxième rapport intérimaire écrit sur la mise en œuvre du Programme régional. Le Comité est invité à donner des orientations sur ce qui suit: a) les moyens de surmonter les obstacles à la mise en œuvre à l'échelon national du Programme régional; b) les moyens de faire prendre conscience de l'importance des statistiques économiques pour le suivi des objectifs de développement durable; et c) les possibilités d'utiliser l'évaluation des capacités d'application devant être effectuée au titre du Programme régional à l'appui de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

* E/ESCAP/CST(5)/L.1.

** La soumission tardive de la présente note tient à la nécessité d'attendre l'issue des consultations concernant le document E/ESCAP/CST(5)/1.

I. Introduction

1. Le Programme régional pour l'amélioration des statistiques économiques en Asie et dans le Pacifique est la plus ancienne et la mieux ancrée des initiatives régionales menées sous les auspices du Comité de statistique. À sa quatrième session, le Comité a de nouveau exprimé sa volonté d'améliorer les statistiques économiques dans la région et réaffirmé son ferme engagement à l'égard de la mise en œuvre du Programme régional et de son ensemble de statistiques économiques de base¹.

2. Cette déclaration importante a été faite au début de la deuxième phase de mise en œuvre du Programme régional et peu après l'adoption par l'Assemblée générale de la résolution 70/1, intitulée « Transformer notre monde: le Programme de développement durable à l'horizon 2030 », qui confirme que le Programme régional continue de jouer un rôle important pour obtenir les résultats recherchés par le Programme 2030².

3. À sa quatrième session, le Comité de statistique a pris une autre décision ayant une incidence sur le Programme régional, puisqu'il a approuvé globalement l'orientation stratégique du Comité proposée par le Bureau. Au titre de cette proposition, le Comité de statistique est convenu de la nécessité de passer en revue et de modifier comme il convenait chaque programme régional s'agissant des aspects relatifs a) aux questions intersectorielles et institutionnelles en rapport avec les systèmes statistiques nationaux; et b) aux capacités statistiques requises pour le programme de développement après 2015³, désormais appelé le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

4. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 a suscité de longs débats parmi les statisticiens de la région en ce qui concerne les deux questions susmentionnées. Une réunion d'un groupe d'experts a tout d'abord été organisée par le secrétariat en décembre 2014⁴ pour examiner les implications du Programme 2030 et du suivi des objectifs de développement durable pour les systèmes statistiques nationaux et la collaboration régionale en vue du développement des statistiques; ces activités ont abouti à l'élaboration du projet de vision et de cadre d'action collectifs de la communauté statistique de l'Asie-Pacifique destinés à faire progresser les statistiques pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030⁵, lors de la Conférence Asie-Pacifique qui s'est tenue à Bangkok en août 2016 sur le thème: « Transformer les statistiques officielles pour la mise en œuvre du Programme de développement

¹ E/ESCAP/CST(4)/14.

² « Objectif de développement durable 17.18: D'ici à 2020, apporter un soutien accru au renforcement des capacités des pays en développement, notamment des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement, l'objectif étant de disposer d'un beaucoup plus grand nombre de données de qualité, actualisées et exactes, ventilées par niveau de revenu, sexe, âge, race, appartenance ethnique, statut migratoire, handicap et emplacement géographique, et selon d'autres caractéristiques propres à chaque pays; et objectif 17.19: D'ici à 2030, tirer parti des initiatives existantes pour établir des indicateurs de progrès en matière de développement durable qui viendraient compléter le produit intérieur brut, et appuyer le renforcement des capacités statistiques des pays en développement ».

³ E/ESCAP/CST(4)/CRP.2. Disponible à l'adresse www.unescap.org/resources/eescapcst4crp2-strengthening-data-and-statistics-development-agenda-beyond-2015-asia-and.

⁴ Pour de plus amples renseignements sur la réunion du Groupe d'experts tenue sur le thème: statistiques et données pour le programme de développement pour l'après-2015: implications pour la collaboration dans la région de l'Asie et du Pacifique, voir à l'adresse: <http://www.unescap.org/events/statistics-and-data-post-2015-development-agenda-implications-regional-collaboration-asia-and>.

⁵ E/ESCAP/CST(5)/1

« durable à l'horizon 2030 »⁶. Un principe fondateur de la vision et du cadre d'action collectifs consiste à s'appuyer sur les initiatives existantes pour le développement des statistiques, notamment celles menées à l'échelon régional telles que le Programme régional pour l'amélioration des statistiques économiques.

5. Le Plan d'application du Programme régional pour l'amélioration des statistiques économiques en Asie et dans le Pacifique indique que le Groupe directeur chargé dudit Programme doit présenter au Comité de statistique un rapport d'activité annuel ainsi qu'un rapport sur les résultats obtenus à la fin de chaque phase⁷. Étant donné que le Programme régional est actuellement à mi-parcours de sa deuxième phase d'exécution, le présent rapport intérimaire est axé essentiellement sur les activités et a été établi à l'aide des contributions fournies par les pays et les partenaires de développement lors de la cinquième session du Groupe directeur. Un rapport d'activité axé sur les résultats, s'intéressant notamment à l'utilisation de l'ensemble de statistiques de base⁸, sera élaboré à la fin de la deuxième phase d'exécution du Programme régional, à partir de l'évaluation des capacités d'application devant être effectuée en 2017.

6. La présente note indique les principales activités menées à bien ou en cours pour la période 2015-2016 et met en lumière les liens entre le Programme régional et les domaines d'action identifiés dans le projet de vision et de cadre d'action collectifs, afin d'illustrer les contributions du Programme régional à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

7. La section II du document contient un rapport sur l'état d'avancement du Programme régional aux niveaux national et régional. La section III montre comment le Programme régional peut contribuer au développement des statistiques au service des objectifs de développement durable, compte tenu de la vision et du cadre d'action collectifs proposés. La section IV décrit succinctement les principaux obstacles rencontrés dans la mise en œuvre du Programme régional pendant la période 2015-2016. Enfin, la section V soumet des questions à l'examen du Comité.

⁶ Pour de plus amples renseignements sur cette conférence, voir à l'adresse: <http://www.unescap.org/events/asia-pacific-conference-transforming-official-statistics-implementation-2030-agenda>

⁷ E/ESCAP/CST(3)/CRP.1. Disponible à l'adresse: www.unescap.org/sites/default/files/pre-ods/CST3-CRP1E.pdf.

⁸ E/ESCAP/CST(2)/4.

II. Progrès accomplis dans l'exécution du Programme régional pour l'amélioration des statistiques économiques en Asie et dans le Pacifique

8. À sa cinquième session, tenue les 5 et 6 mai 2016 à Bangkok, le Groupe directeur a été informé des progrès accomplis dans l'exécution du Programme régional entre avril 2015 et mai 2016, au moyen d'exposés et d'autres contributions des pays et des partenaires de développement. Il a été rendu compte des progrès accomplis eu égard aux quatre produits du Programme régional, à savoir sensibilisation, coordination, infrastructure statistique et compétences. En outre, les pays ont été invités à donner des renseignements actualisés sur la coopération technique en cours aux fins de l'amélioration des statistiques économiques ainsi que sur les initiatives liées aux statistiques concernant le suivi et la mise en œuvre des objectifs de développement durable à l'échelon national.

9. Il était indiqué dans le Plan d'application du Programme régional pour l'amélioration des statistiques économiques en Asie et dans le Pacifique que les activités seraient fondamentalement menées au niveau national et que toute amélioration serait donc constatée dans les pays. Un aperçu succinct du développement des statistiques économiques au niveau national, établi sur la base des informations fournies par les pays à la cinquième session du Groupe directeur, figure dans la matrice d'exécution par pays disponible à l'adresse: www.unescap.org/ressources/national-regional-programme-economic-statistics-rp-es-implementation-matrix.

10. On trouvera en annexe à la présente note un résumé des rapports communiqués par les partenaires de développement sur leurs activités régionales récentes et sur les priorités à venir à l'appui de la mise en œuvre du Programme régional. Par ailleurs, nombre de renseignements sur l'exécution du Programme régional, à l'échelle tant nationale que régionale, sont disponibles sur la plateforme en ligne, à l'adresse: <http://communities.unescap.org/economic-statistics>.

11. Les principaux éléments des rapports présentés par les pays et les partenaires de développement figurent dans les paragraphes qui suivent.

Les systèmes statistiques nationaux utilisent le Programme régional et son ensemble de base pour orienter le développement des statistiques économiques

12. Huit pays ont intégré l'ensemble de statistiques économiques de base et/ou le Programme régional dans leurs plans stratégiques de développement des statistiques. Il s'agit là d'une étape essentielle à l'appui de la sensibilisation, de la coordination et des progrès durables en vue de la mise en œuvre du Programme régional.

L'ensemble de base est de plus en plus utilisé

13. Au total, 10 pays sur 13 ont informé le Groupe directeur que l'utilisation de l'ensemble de base avait progressé, qu'il s'agisse de l'augmentation du nombre de statistiques économiques de base disponibles ou de l'accroissement de la fréquence de collecte des données⁹.

⁹ Voir dans le document E/ESCAP/CST(4)/2 le dernier rapport complet sur l'utilisation de l'ensemble de base par rapport au jalon 1.

Les pays bénéficient d'une aide pour la comptabilité économique et environnementale

14. Cinq pays ont signalé qu'ils bénéficiaient d'une assistance technique dans le domaine de la comptabilité économique et environnementale. Il s'agit là d'une évolution positive, étant donné que moins d'un cinquième des pays ayant répondu à la première évaluation des capacités d'application effectuée en 2013-2014 avaient mis au point une composante ressources naturelles au sein de l'ensemble de base. L'importance de la mesure de cette composante est désormais mieux comprise, le Programme 2030 exigeant de mesurer la croissance économique durable.

Les pays ont des priorités concordantes dans les domaines de l'appui à l'infrastructure statistique et du développement des compétences au service des statistiques économiques

15. À partir des rapports de pays, le Groupe directeur a dégagé les priorités ci-après dans les domaines de l'infrastructure statistique et du développement des compétences aux fins de la production et de la diffusion de statistiques économiques: a) comptes nationaux, en particulier établissement de nouvelles bases pour le produit intérieur brut, intégration des comptes nationaux, comptes sectoriels institutionnels, comptes nationaux trimestriels et établissement de cadres approvisionnements-utilisation; b) mesure des ressources naturelles; c) statistiques sur la population active/l'emploi; d) statistiques économiques conjoncturelles; e) répertoires statistiques d'entreprises; f) cadres de métadonnées; et g) cadres d'assurance de la qualité. Compte tenu de ces priorités, le Groupe directeur a établi par la suite deux groupes de travail, l'un sur les répertoires statistiques d'entreprises et l'autre sur les cadres d'assurance de la qualité (on trouvera ci-dessous de plus amples renseignements sur ces groupes de travail).

Le soutien direct à la mise en œuvre du Programme régional s'est accru en 2015

16. Par soutien direct, on entend ici l'appui fourni à l'échelon régional ou national se rapportant clairement au Programme régional. L'augmentation la plus notable résulte de la contribution du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, qui a versé plus de 2 millions de dollars É.-U. à l'appui des activités menées par le secrétariat au titre de l'exécution de la deuxième phase du Programme régional.

L'appui à l'infrastructure statistique a été au cœur des activités des partenaires de développement

17. Il ressort des rapports présentés par les partenaires de développement à la cinquième session du Groupe directeur que la majorité des activités relatives au développement des statistiques économiques dans la région s'est concentrée sur l'infrastructure statistique, sous forme d'appui aux programmes d'enquêtes, à la méthodologie (y compris des questionnaires types) et à l'établissement ou à l'amélioration des répertoires statistiques d'entreprises.

Les partenaires de développement appuient les activités de renforcement institutionnel au stade de la planification, contribuant ainsi aux produits du Programme régional relatifs à la sensibilisation et à la coordination

18. Bon nombre de partenaires de développement ont également consacré leurs ressources et leurs efforts au renforcement institutionnel, essentiellement en concevant et en appliquant des stratégies nationales pour le développement des statistiques. Au total, 12 pays ont été mentionnés (par les pays eux-mêmes ou par les partenaires de développement) comme bénéficiaires d'un tel appui.

La conception et l'exécution des activités menées dans les pays au titre d'accords de partenariat doivent être guidées par les priorités nationales et coordonnées par l'organisme national de statistique en ce qui concerne toutes les activités du Programme régional appuyées par le secrétariat

19. En vertu des accords de partenariat, les pays et le secrétariat doivent entreprendre en collaboration la conception et l'exécution des activités de pays, en se fondant sur le concept de projet initial approuvé par le responsable de l'organisme national de statistique. En 2015-2016, de tels concepts ont été conçus et approuvés pour le Cambodge, les Maldives et la République démocratique populaire lao. Un concept de projet est en cours d'élaboration à Sri Lanka. Dans cette approche, il est acquis que l'appui accordé au titre du Programme régional devrait répondre aux besoins et priorités des systèmes statistiques nationaux et relever de la responsabilité du pays, allant ainsi au-delà d'un projet donné pour contribuer durablement au renforcement institutionnel sur le long terme.

20. Les examens par les pairs et l'élaboration de plans nationaux de développement des statistiques économiques sont deux formes d'appui intrinsèquement institutionnelles qui font partie intégrante des concepts de projet par pays. Les examens par les pairs – évaluations nationales de l'ensemble du système statistique couvrant les aspects liés aux institutions (y compris le cadre juridique)¹⁰, à l'organisation et aux processus ainsi que les questions se rapportant spécifiquement aux statistiques économiques (par exemple, l'application des normes internationales pertinentes) – sont menés sous la coordination des organismes nationaux de statistique avec la participation des acteurs concernés, tels que les instituts qui produisent des statistiques économiques, les décideurs et les utilisateurs. Les organismes nationaux de statistique jouent un rôle essentiel dans plusieurs domaines: a) ils mettent au point sous sa forme définitive l'outil d'évaluation, sa portée étant définie de manière à garantir que toutes les questions présentant une importance pour le système statistique national sont abordées comme il convient; b) ils veillent à ce que le personnel consacre suffisamment de temps à l'exercice d'examen; et c) ils se concertent avec les instituts nationaux compétents afin de les faire participer efficacement à l'examen. La première mission d'examen a été effectuée aux Maldives et un projet de rapport est actuellement élaboré, tandis que dans le cas du Cambodge et de la République démocratique populaire lao, les outils d'évaluation restent à arrêter définitivement.

21. De même, les organismes statistiques nationaux jouent un rôle pivot s'agissant de l'élaboration de plans nationaux de développement des statistiques économiques fondés sur les résultats des examens par les pairs. Les plans nationaux de développement des statistiques économiques sont conçus en tant que partie intégrante des stratégies nationales globales relatives aux statistiques; ils permettent l'échange itératif des informations en retour entre les priorités nationales et l'assistance technique fournie au titre du Programme régional. Pour garantir leur pertinence et leur mise en œuvre effective, ces plans doivent impérativement être établis par le système statistique national, l'organisme national de statistique en assurant la coordination. Le rôle du secrétariat consiste à apporter un appui, en élaborant des rapports d'examen et en menant des missions consultatives et des ateliers en vue de définir les priorités en matière de développement des statistiques économiques. Au Cambodge, aux Maldives et en République démocratique populaire lao, l'exercice d'examen par les pairs est

¹⁰ Le Programme régional a appuyé l'examen de la loi de la République démocratique populaire lao relative aux statistiques visant à en déterminer la conformité avec les principes fondamentaux de la statistique officielle.

entrepris en liaison avec l'examen à mi-parcours de la stratégie nationale pour le développement des statistiques, en coopération avec tous les partenaires de développement concernés.

22. Outre ces activités institutionnelles, qui contribuent aux produits du Programme régional relatifs à la sensibilisation et à la coordination¹¹, l'appui accordé par le secrétariat par le biais de la composante formation (au titre du produit relatif aux compétences) vise aussi à renforcer les capacités institutionnelles. Les contributions prennent essentiellement la forme de matériels pédagogiques, d'apprentissage en ligne et de cours de formation des formateurs portant sur certaines composantes de l'ensemble de base, en portant dûment attention aux besoins en statistiques économiques au service des objectifs de développement durable. Le Réseau pour la coordination de la formation à la statistique en Asie et dans le Pacifique, qui regroupe les instituts de formation à la statistique nationaux et les partenaires de développement, joue un rôle consultatif important au titre de cette composante. La bonne exécution de la composante formation dépend de l'adoption des produits par les systèmes statistiques nationaux; par exemple, les matériels pédagogiques doivent être incorporés dans les programmes nationaux de formation à la statistique. Le secrétariat s'attache actuellement à établir un registre des matériels de formation portant sur l'ensemble de base et à recruter un coordonnateur de la formation afin d'aider les instituts de formation dans ce domaine.

23. Enfin, le secrétariat offre un soutien au renforcement des capacités d'analyse aux fins de la production d'études nationales en vertu d'accords de partenariat avec les organismes nationaux de statistique. Ces études nationales sont financées par le Centre de ressources de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), qui rassemble des fonds auxquels les systèmes statistiques nationaux peuvent faire appel pour mener des activités d'analyse et de recherche en vue du développement des statistiques économiques. Les demandes sont examinées par le secrétariat et des experts nationaux/internationaux, tels que les membres du Groupe directeur. Le Centre de ressources de la CESAP a été lancé officiellement lors de la Conférence Asie-Pacifique: Transformer les statistiques officielles pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, tenue en août 2016.

24. Ces études nationales visent à encourager les organismes nationaux de statistique et autres organisations nationales à mieux utiliser les statistiques qu'ils produisent et à envisager d'appliquer les normes internationales pour améliorer, en particulier, la qualité des statistiques économiques, en leur donnant les moyens nécessaires à cet effet. Il importe de noter ici que l'amélioration de la qualité des statistiques économiques fait partie intégrante du renforcement institutionnel des systèmes statistiques nationaux.

25. La portée des études nationales est définie par l'ensemble de statistiques économiques de base, l'infrastructure statistique pour les statistiques économiques et le contexte institutionnel pour la production et la diffusion des statistiques économiques. Le principal critère régissant ces études est la correspondance entre le thème de recherche, les objectifs du Programme régional et la stratégie nationale de développement des statistiques. Cette approche permet de garantir que l'étude nationale réalisée contribue à l'amélioration des statistiques économiques du pays et représente un « actif régional » pouvant être

¹¹ Les activités du Programme régional s'articulent autour de quatre grands produits – sensibilisation, coordination, infrastructure statistique et compétences – au niveau tant régional que national. Pour de plus amples renseignements sur le cadre de résultats du Programme régional, voir E/ESCAP/CST(3)/CRP.1. Disponible à l'adresse: www.unescap.org/sites/default/files/pre-ods/CST3-CRP1E.pdf.

partagé avec d'autres États membres. Il est recommandé de retenir des thèmes se prêtant à la réalisation d'une étude en collaboration avec de multiples organismes, la coordination des activités étant assurée par l'organisme national de statistique¹².

26. À l'heure actuelle, quatre études nationales sont menées dans la région: a) l'amélioration de la couverture des statistiques sur les entreprises au Kirghizistan; b) l'amélioration de la méthodologie permettant d'évaluer la valeur ajoutée brute dans le secteur agricole en Mongolie; c) la conduite expérimentale d'enquêtes sur les échanges visant à calculer les marges commerciales au Tadjikistan; et d) l'utilisation des données du fisc pour améliorer les répertoires statistiques d'entreprises au Viet Nam. Les conclusions préliminaires des trois premières études seront présentées au Comité de statistique à sa cinquième session.

27. Les études nationales sont diffusées à l'occasion de séminaires régionaux tels que la Semaine Asie-Pacifique des statistiques économiques, qui s'est tenue pour la première fois à Bangkok en mai 2016. Cette manifestation avait pour objet de faciliter les échanges de fond entre les États membres et les partenaires de développement dans la région aux fins de produire et de diffuser avec efficacité et efficience des statistiques économiques de base. Les thèmes retenus pour la Semaine tenaient compte des priorités de la région en matière de renforcement des capacités, pour établir ainsi des liens plus étroits entre les travaux d'analyse et le développement des statistiques économiques dans le cadre du Programme régional.

28. La première Semaine Asie-Pacifique des statistiques économiques a été organisée par le secrétariat, la Division de statistique et la Banque asiatique de développement (BASD); elle s'est composée d'un séminaire, de la cinquième session du Groupe directeur et de réunions d'appui aux projets sur les statistiques économiques. En ce qui concerne le séminaire, trois membres du Groupe directeur (Australie, Mongolie et Turquie) ont fait office d'organisateur et sept ont présenté des documents (Australie, Inde, Malaisie, Mongolie, Nouvelle-Zélande, Pakistan et Philippines).

29. Le séminaire s'est intéressé aux questions de qualité des statistiques économiques, à l'occasion de cinq séances consacrées aux sources de données administratives aux fins des statistiques économiques, à la gestion et à la classification des données, aux statistiques sur les prix, aux répertoires statistiques d'entreprises et à l'établissement de comptes nationaux. Au cours du séminaire, des experts des organismes nationaux de statistique et des banques centrales de 35 pays de la région ont évoqué les difficultés rencontrées en matière de production et de diffusion des statistiques économiques et décrit leurs activités de recherche visant à en améliorer la qualité, sur la base de 30 études communiquées par les pays. Les conditions préalables requises pour améliorer effectivement la qualité ont également été au cœur des débats, en particulier celles liées au contexte institutionnel telles que la planification à long terme, l'assise juridique et la relation entre fournisseurs et utilisateurs de données, l'appui de haut niveau et la direction des activités¹³.

¹² Les thèmes à retenir de préférence pour les études nationales comprennent les statistiques économiques permettant d'assurer le suivi des objectifs de développement durable et les statistiques économiques axées sur les questions d'égalité des sexes, traitant par exemple de l'emploi informel ou de l'entrepreneuriat féminin. Pour de plus amples renseignements sur le Centre de ressources de la CESAP et les critères applicables aux études nationales, voir à l'adresse: http://communities.unescap.org/system/files/resource_facility_trifold.pdf.

¹³ Le rapport sur la Semaine Asie-Pacifique des statistiques économiques est disponible à l'adresse: http://communities.unescap.org/system/files/apes_report_compiled_full_final.pdf.

30. À sa cinquième session, à la suite du séminaire, compte tenu du retour positif des participants, le Groupe directeur est convenu que la Semaine Asie-Pacifique des statistiques économiques devrait être organisée chaque année par un groupe de travail composé de certains de ses membres.

Modifications apportées aux modalités de fonctionnement du Groupe directeur

31. Le Groupe directeur a décidé de mettre en place des groupes de travail thématiques afin de faire bénéficier plus directement et plus concrètement le Programme régional des compétences collectives et individuelles de ses membres. À la fin de la présidence assurée par la Nouvelle-Zélande, le Groupe directeur a en outre modifié sa structure de direction, les groupes de travail thématiques étant placés sous la tutelle de co-présidents.

32. Les activités du Groupe directeur s'articulent désormais autour de groupes de travail chargés des domaines suivants:

- a) Semaine Asie-Pacifique des statistiques économiques, 2017 (présidence: Malaisie)¹⁴;
- b) Évaluation des capacités d'application 2017 (présidence: Singapour)¹⁵;
- c) Répertoires statistiques d'entreprises (présidence: Pakistan)¹⁶;
- d) Cadres d'assurance de la qualité pour les statistiques économiques (présidence: Australie)¹⁷.

33. Les groupes de travail susmentionnés sont opérationnels depuis septembre 2016 et comprennent des États membres et des partenaires de développement. Les plans d'activité de chaque groupe constituent le plan de travail collectif du Groupe directeur. Ces groupes de travail thématiques devraient en outre renforcer et approfondir la coordination entre les organisations internationales œuvrant dans le domaine des statistiques économiques dans la région.

III. Le rôle du Programme régional en matière d'appui au développement de statistiques pour les objectifs de développement durable

34. D'après une étude du secrétariat, 97 des 230 indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable figurant dans le cadre de suivi mondial du Programme de développement durable à l'horizon 2030 sont fondés sur des statistiques économiques comprises dans l'ensemble de base. Par conséquent, en contribuant aux capacités statistiques nationales pour produire et diffuser l'ensemble de base, le Programme régional a une valeur ajoutée directe pour le suivi des objectifs de développement durable.

35. Les besoins recensés dans le Programme 2030 concernant les systèmes statistiques nationaux et la communauté statistique mondiale vont toutefois bien au-delà de la production et de la diffusion d'une liste d'indicateurs permettant

¹⁴ Mandat disponible à l'adresse: www.unescap.org/sites/default/files/SGRPES_Task_Force_TOR_APES2017.pdf.

¹⁵ Mandat disponible à l'adresse: www.unescap.org/sites/default/files/SGRPES_Task_Force_TOR_Capacity_Screening_Tool_II.pdf.

¹⁶ Mandat disponible à l'adresse: www.unescap.org/sites/default/files/SGRPES_Task_Force_TOR_Statistical_Business_Register.pdf.

¹⁷ Mandat disponible à l'adresse: www.unescap.org/sites/default/files/SGRPES_Task_Force_TOR_QAF_for_economic_statistics.pdf.

d'assurer le suivi des objectifs. De fait, l'accent mis dans le Programme 2030 sur le développement des statistiques, qu'il s'agisse de la qualité des statistiques ou de l'amélioration des mesures, montre la nécessité de renforcer les capacités d'analyse nationales pour les intégrer dans le suivi des objectifs de développement durable, par rapport par exemple aux objectifs du Millénaire pour le développement. Ce besoin apparaît de façon particulièrement claire dans les cibles 17.18 et 17.19 associées aux objectifs de développement durable.

36. La vision et le cadre d'action collectifs pour faire progresser les statistiques pour le Programme 2030 ont été élaborés en tenant compte des besoins dudit programme. Le but est de transformer les systèmes statistiques nationaux modernes par une action à l'échelle mondiale, régionale et nationale. Il s'agit de faire fond sur les engagements et les efforts existants et donc d'établir un cadre uniforme pour les initiatives actuelles relatives au développement des statistiques, y compris les programmes régionaux.

37. Le tableau ci-dessous montre les liens entre les activités régionales et nationales menées au titre du Programme régional et les cinq domaines de la vision et du cadre d'action collectifs proposés. Les produits attendus du Programme régional (sensibilisation, coordination, infrastructure statistique et compétences) figurent entre parenthèses pour chaque activité.

Pertinence des activités menées au titre du Programme régional et liens avec la mise en œuvre de la vision et du cadre d'action collectifs proposés

<i>Vision et cadre d'action collectifs</i>	<i>Activités régionales</i>	<i>Activités nationales</i>
A. Participation et investissement des utilisateurs dans le domaine des statistiques	Analyse des liens entre l'ensemble de statistiques économiques de base et les objectifs de développement durable (sensibilisation)	Examens par les pairs pour la production, le traitement et la diffusion des statistiques économiques (sensibilisation)
B. Renforcement des systèmes statistiques nationaux et assurance de la qualité	Évaluation des capacités d'application dans le domaine des statistiques économiques (coordination) Groupes de travail sur les cadres d'assurance de la qualité pour les statistiques économiques et sur les répertoires statistiques d'entreprises (infrastructure statistique) Élaboration de matériels pédagogiques fondés sur l'ensemble de statistiques économiques de base et formation des formateurs (compétences)	Études nationales sur l'amélioration des statistiques économiques menées avec l'appui du Centre de ressources de la CESAP (coordination, infrastructure statistique et compétences) Établissement de répertoires statistiques d'entreprises (infrastructure statistique)
C. Statistiques intégrées et innovation	Semaines Asie-Pacifique des statistiques économiques, avec la participation des organismes nationaux de statistique, les banques centrales et les instituts de recherche (coordination)	Études nationales sur l'amélioration des statistiques économiques menées avec l'appui du Centre de ressources de la CESAP (coordination, infrastructure statistique et compétences)

D. Modernisation des procédures de production de statistiques	Semaines Asie-Pacifique des statistiques économiques: par exemple, séances sur l'utilisation des données administratives et sur la gestion des données (infrastructure statistique et compétences)	Examens par les pairs pour la production, le traitement et la diffusion des statistiques économiques (sensibilisation et coordination)
E. Compétences et ressources humaines	Élaboration de matériels pédagogiques fondés sur l'ensemble de statistiques économiques de base et formation des formateurs (compétences) Formation fondée sur les recherches menées aux fins de l'élaboration des études nationales; par exemple, en vue de l'établissement de répertoires statistiques d'entreprises (infrastructure statistique et compétences)	Études nationales sur l'amélioration des statistiques économiques menées avec l'appui du Centre de ressources de la CESAP (compétences)

38. Le tableau ci-dessus peut être considéré comme un examen des activités menées au titre du Programme régional par rapport aux besoins exprimés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Sans être exhaustives, les activités décrites dans ce tableau montrent bien leur lien étroit avec tous les domaines composant la vision et le cadre d'action collectifs proposés.

39. Outre l'établissement de liens entre le cadre et le Programme régional, il convient de déterminer comment le Programme régional, comme d'autres initiatives menées actuellement, pourrait orienter ses activités à l'appui des domaines d'action. Le deuxième cycle d'évaluation des capacités d'application, prévu pour 2017, sera justement l'occasion de faire le bilan des évolutions en matière de capacités de production et de diffusion des statistiques économiques d'ici à la fin de la deuxième phase du Programme régional. L'évaluation des capacités d'application contribuera directement au suivi des progrès accomplis en vue de la réalisation de la vision collective et des cibles énoncées dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

40. Une équipe spéciale intérimaire a mené un examen approfondi de l'outil d'évaluation des capacités d'application utilisé pour le cycle 2013-2014, ainsi que des résultats obtenus; elle a présenté ses recommandations au Groupe directeur à sa cinquième session. La nouvelle équipe spéciale prépare actuellement l'outil pour le deuxième cycle d'évaluation.

41. Il serait notamment possible d'étudier si l'évaluation des capacités d'application pourrait permettre de recueillir des renseignements plus précis sur les systèmes statistiques nationaux de la région pour ce qui est des cinq domaines d'action, tout en assurant un degré de comparaison adéquat avec les données recueillies lors du premier cycle. On pourrait aussi se pencher sur une stratégie de diffusion et de communication efficace des résultats du deuxième cycle d'évaluation des capacités d'application, compte tenu de la pertinence des résultats pour des questions intersectorielles recoupant divers domaines de la statistique.

IV. Défis à relever pour mettre en œuvre le Programme régional

42. Comme il est mentionné plus haut, l'appui accordé par le secrétariat à la mise en œuvre du Programme régional à l'échelon national repose sur les principes clefs de partenariat et d'appropriation par les pays. Toutefois, l'exécution du Programme régional par les pays a été entravée par des retards considérables en matière d'élaboration et de conclusion d'accords de partenariat et de mise en œuvre des activités convenues. Ces retards, en particulier s'agissant de la mise en œuvre des activités convenues avec les organismes nationaux de statistique, risquent de compromettre grandement l'appui des donateurs en faveur du Programme régional.

43. Pour atténuer ce risque, le secrétariat a institué des réunions régionales semestrielles consacrées à l'appui aux projets et il renforcera autant que possible les activités nationales à l'aide d'activités régionales; par exemple, il organisera des ateliers régionaux en remplacement ou en complément de la fourniture d'une assistance technique aux pays.

44. L'une des difficultés rencontrées dans la gestion du Centre de ressources de la CESAP, en particulier en ce qui concerne les pays les moins avancés, tient à ce que ces pays, tout en nécessitant un appui plus important, tendent aussi à avoir une capacité plus limitée à concevoir et à mener des études analytiques. Pour aider les pays à mettre au point des propositions, le secrétariat envisage d'organiser des ateliers axés sur la recherche; le premier sera intégré dans la deuxième réunion d'appui aux projets, prévue à la fin novembre 2016, et sera consacré aux répertoires statistiques d'entreprises.

45. Outre l'appui à l'élaboration de propositions, les pays ont souvent besoin d'une aide supplémentaire pour mener les études à l'échelon national. Il peut s'agir d'une assistance technique sur le thème retenu ou d'une aide à la rédaction des rapports. À ce jour, le secrétariat a fourni une assistance de ce type, soit directement, soit en organisant des missions d'experts. Toutefois, le nombre de ces études étant en augmentation, il convient de trouver de nouvelles approches pour assurer le même niveau d'appui, par exemple l'amélioration de la planification conjointe et la participation accrue d'autres partenaires de développement.

V. Conclusion

46. Compte tenu du rapport intérimaire ci-dessus sur la mise en œuvre du Programme régional, le Comité est invité à:

a) Formuler des observations et indiquer les moyens de résoudre les problèmes concernant:

i) L'exécution nationale des projets relatifs aux statistiques économiques en vertu d'accords de partenariat;

ii) L'élargissement de la portée des activités du Centre de ressources de la CESAP afin d'aider les systèmes statistiques nationaux à divers stades de développement;

b) Indiquer les moyens de mieux faire connaître et comprendre aux parties prenantes et aux décideurs l'importance de statistiques économiques de qualité pour assurer le suivi des objectifs de développement durable;

c) Donner des conseils sur les possibilités d'utiliser l'exercice d'évaluation des capacités d'application pour appuyer la réalisation de la vision et du cadre d'action collectifs, par exemple pour ce qui est du suivi des cibles 17.18 et 17.19 associées aux objectifs de développement durable.

Annexe

Rapports présentés par les partenaires de développement à la cinquième session du Groupe directeur chargé du Programme régional pour l'amélioration des statistiques économiques en Asie et dans le Pacifique

<i>Organisation</i>	<i>Sensibilisation et coordination</i>	<i>Infrastructure statistique</i>	<i>Compétences</i>	<i>Priorités pour 2016-2017</i>
Banque asiatique de développement (BAsD)	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie nationale de développement des statistiques et loi sur les statistiques (Myanmar) 	<ul style="list-style-type: none"> Mise au point d'outils analytiques aux fins de l'élaboration de tableaux sur les approvisionnements et l'utilisation (19 pays) Élaboration d'un prototype de répertoire statistique d'entreprises pour la BAsD 	<ul style="list-style-type: none"> Formation exhaustive et appui continu aux fins de l'élaboration des tableaux approvisionnements-utilisation Répertoires statistiques d'entreprises Appui aux statistiques sur les prix au titre du Programme de comparaison internationale 	<ul style="list-style-type: none"> Programme de comparaison internationale Mise en place de répertoires statistiques d'entreprises dans quatre pays Établissement de liens entre les répertoires statistiques d'entreprises et les bases de données sur le commerce (Malaisie)
Ministère du développement international	<ul style="list-style-type: none"> Programme régional pour l'amélioration des statistiques économiques de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) 	<ul style="list-style-type: none"> Initiative pour l'amélioration de la diffusion des données (Fonds monétaire international) Comptabilisation de la richesse naturelle et valorisation des services écosystémiques (Banque mondiale) 	<ul style="list-style-type: none"> Composante formation du Programme régional pour l'amélioration des statistiques économiques (CESAP) 	

Organisation	Sensibilisation et coordination	Infrastructure statistique	Compétences	Priorités pour 2016-2017
Organisation internationale du Travail		<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la collecte de données pour les enquêtes sur les ménages (Afghanistan, Brunéi Darussalam, Cambodge, Fidji, Maldives, Myanmar, Népal, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République démocratique populaire lao, Samoa, Tonga) • Mise en place de systèmes statistiques en vue des enquêtes trimestrielles sur la population active (Myanmar) • Questionnaires types et directives aux fins de la résolution de la dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail concernant les statistiques sur le travail, l'emploi et le sous-emploi • Enquête pilote sur la population active (Philippines, Viet Nam) 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation régionale sur la résolution de la dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail • Formation aux statistiques sur les migrations de main-d'œuvre (en coopération avec l'Institut national de la statistique de la République de Corée) • Formation sur l'emploi informel (en coopération avec l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique) 	<ul style="list-style-type: none"> • Application de la résolution de la dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail • Appui aux États membres en vue de l'actualisation des mesures des éléments du travail décent qui contribuent au suivi des objectifs de développement durable (Fidji, Mongolie, Pakistan, Philippines, Samoa, Viet Nam)
Secrétariat général de la Communauté du Pacifique	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie nationale pour le développement des statistiques: conception et application (Fidji, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Tonga, Vanuatu) 	<ul style="list-style-type: none"> • Enquêtes sur les revenus et les dépenses des ménages (Îles Cook, Îles Salomon, États fédérés de Micronésie, Noué, Tokélaou, Tonga, Tuvalu) • Guide pour la compilation de l'indice des prix à la consommation dans le Pacifique • Classification type pour le Pacifique, par secteur 	<ul style="list-style-type: none"> • Statistiques du commerce international de marchandises • Statistiques sur les entreprises • Indices des prix à la consommation • Statistiques agricoles et halieutiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie nationale pour le développement des statistiques (États fédérés de Micronésie, Nauru, Tuvalu) • Appui aux enquêtes sur les revenus et les dépenses des ménages (Îles Marshall, Kiribati) • Base de données statistiques sur le commerce des marchandises dans le Pacifique

<i>Organisation</i>	<i>Sensibilisation et coordination</i>	<i>Infrastructure statistique</i>	<i>Compétences</i>	<i>Priorités pour 2016-2017</i>
Nations Unies (Division de statistique de la CESAP)	<ul style="list-style-type: none"> Appui au Programme régional pour l'amélioration des statistiques économiques aux fins de la planification au moyen d'examen par les pairs (Maldives) et loi sur les statistiques (République démocratique populaire lao) 	<ul style="list-style-type: none"> Semaine Asie-Pacifique des statistiques économiques 2016 Études nationales sur les statistiques sur les entreprises (Kirghizistan, Viet Nam), la valeur ajoutée du secteur agricole (Mongolie) et les statistiques sur le commerce (Tadjikistan) 	<ul style="list-style-type: none"> Plusieurs ateliers de formation régionaux sur le système de comptabilité économique et environnementale pour les écosystèmes (comptabilité expérimentale) en Asie et dans le Pacifique, en avril et novembre 2015 ainsi qu'en 2016 Cours régional sur le système de comptes nationaux, 2008 (sur des thèmes spécifiques): amélioration de l'exhaustivité de la couverture du produit intérieur brut, août 2015 Atelier régional sur la mesure du secteur informel et de l'économie non observée, octobre 2015 Atelier international sur les statistiques conjoncturelles, mai 2015 (en coopération avec le Bureau chinois de statistique) 	<ul style="list-style-type: none"> Application à l'échelon national du Programme régional pour l'amélioration des statistiques économiques Semaine Asie-Pacifique des statistiques économiques 2017 Mise en œuvre du système de comptes nationaux, 2008, et du programme sur les statistiques conjoncturelles Planification d'un projet à l'échelle des Nations Unies visant à améliorer la compilation des statistiques économiques à l'appui du suivi des objectifs de développement durable
Banque mondiale	<ul style="list-style-type: none"> Remaniement complet et renforcement des capacités des systèmes statistiques (Indonésie, Mongolie, République démocratique populaire lao) Stratégie nationale de développement des statistiques: appui à l'exécution (Bangladesh, Myanmar, Philippines) 	<ul style="list-style-type: none"> Enquêtes sur les revenus et les dépenses des ménages (Bangladesh, Îles Marshall, Îles Salomon, Myanmar, Népal, Vanuatu) 	<ul style="list-style-type: none"> Remaniement complet et renforcement des capacités des systèmes statistiques (Indonésie, Mongolie, République démocratique populaire lao) 	<ul style="list-style-type: none"> Enquêtes sur les revenus et les dépenses des ménages Renforcement du projet de système statistique national (LAOSTAT)